

20 INDICATEURS POUR DÉCRYPTER LE GRAND EST

Dans le cadre du débat des Orientations Budgétaires

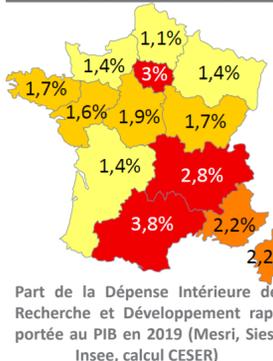
Le CESER propose à nouveau, en amont du débat d'Orientations Budgétaires 2023, une comparaison entre les 13 régions métropolitaines au travers de 20 indicateurs, nouveaux ou actualisés, allant au-delà des domaines

de compétences obligatoires de la Région. Ce travail a vocation à permettre de situer le Grand Est pour mettre en avant différentes réalités, et questionne, dans cette édition, trois grands témoins sur les sujets fondamentaux.

Novembre 2022

1,4% R & D

Le rapport de la Dépense Intérieure de Recherche & Développement (DIRD) et le PIB définit l'effort de recherche d'une région ou d'un pays, élément structurant constituant un axe de développement pour les régions et la fixation. La stratégie Europe 2000 incite les pays de l'UE à consacrer 3% de leur PIB à la R&D. Seules l'Occitanie et l'IDF atteignent cet objectif, tandis que l'Auvergne-Rhône-Alpes s'en approche. Les autres régions sont largement en-deçà : si les Hauts-de-France ferment la marche avec seulement 1,1%, le Grand Est est juste devant avec 1,4%. Depuis 2009, en France comme en région, la DIRD rapportée au PIB n'a progressé que de 0,1 point.



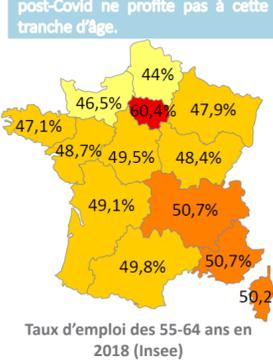
27 529 € Economie

Le PIB par habitant permet de comparer les niveaux de richesses créées par différents territoires. A l'échelle des régions française, l'Île-de-France affiche un PIB par habitant de 57 600 €, soit près du double de la moyenne métropolitaine hors IDF (29 200 €). Les écarts entre les autres régions sont plus tenus, mais demeurent perceptibles : de 33 205 € pour Auvergne-Rhône-Alpes à 25 571 € en Corse.



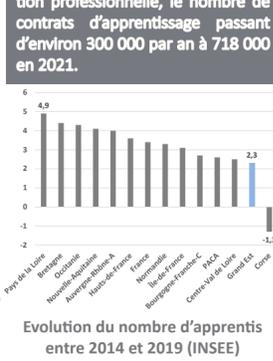
47,9% Emploi

Le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi sur toute la population. En France, en 2018, 50,6% des 55-64 ans disposent d'un emploi. Si l'Île-de-France tire ce taux à la hausse, moins d'une personne sur deux âgée de 55 à 64 ans possède un emploi dans la majorité des régions, dont le Grand Est, avec 47,9%. De puis la crise de 2008, le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans a presque triplé dans le Grand Est, passant de 40 000 à plus de 122 000 personnes fin 2021. Il est à constater que la reprise de l'emploi post-Covid ne profite pas à cette tranche d'âge.



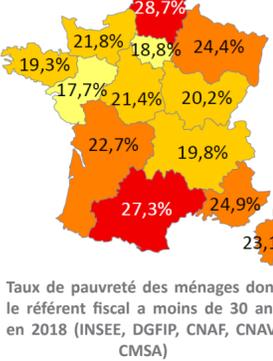
+2,3% Apprentissage

L'apprentissage repose sur le principe d'alternance entre l'enseignement théorique en centre de formation et une activité professionnelle au sein d'une entreprise ou d'une collectivité. Entre 2014 et 2019, hors Corse, le Grand Est est la région où l'apprentissage a le moins progressé (+2,3%, contre +3,4% au niveau national). A l'inverse, ce dernier a augmenté de 4,9% en Pays de la Loire, hors forte croissance des régions. Ces chiffres vont être fortement bousculés : depuis la crise Covid-19, le gouvernement a fortement valorisé ce dispositif d'insertion professionnelle, le nombre de contrats d'apprentissage passant d'environ 300 000 par an à 718 000 en 2021.



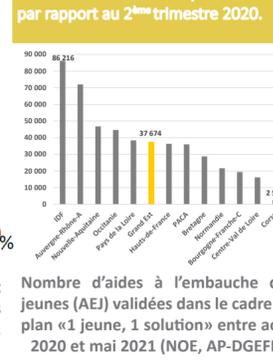
24,4% Pauvreté

Le taux de pauvreté touche la part de la population vivant avec moins de 60% du niveau de vie médian national, soit moins de 1 063 euros par mois en 2018. Les Jeunes sont plus affectés par la pauvreté que le reste de la population. A l'échelle des régions, les taux de pauvreté des moins de 30 ans varient de 17,7% dans les Pays de la Loire à 28,7% dans les Hauts-de-France. Dans le Grand Est, un quart des Jeunes sont touchés. Sur 5 ans, il est à noter que les taux ont reculé dans l'ensemble des régions, à l'exception d'Occitanie.



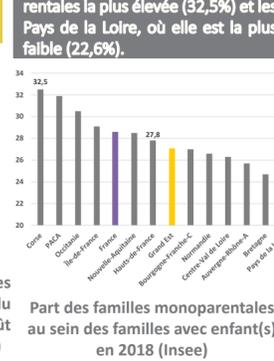
37 674 Jeunesse

Pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, le Gouvernement a mis en place, d'août 2020 à mai 2021, le plan « 1 Jeune, 1 solution », assorti d'une aide financière pour les employeurs embauchant un jeune de moins de 26 ans. Au total, 492 644 jeunes ont profité de ce dispositif en France. Dans le Grand Est, 37 674 aides à l'embauche ont été validées. Fin 2021, ce plan a permis de réduire le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans de près de 20% par rapport au 2^{ème} trimestre 2020.



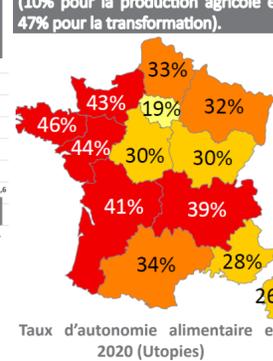
27,1% Famille

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants. On constate que la part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles avec enfant(s) est en hausse constante. En France, elle était de 24% en 2008, 26% en 2013 et désormais de 28,6%. Le Grand Est se situe sensiblement en deçà, avec 27,1% (22,5% en 2008). On note un différentiel de 10 points entre la Corse, où l'on retrouve la part de familles monoparentales la plus élevée (32,5%) et les Pays de la Loire, où elle est la plus faible (22,6%).



32% Alimentation

Le taux d'autonomie alimentaire est la possibilité pour une région ou un pays de subvenir aux besoins alimentaires de sa population par sa seule et propre production, exprimée en valeur. A l'échelle nationale, il est de 60% (43% pour la production agricole et 72% pour la transformation agro-alimentaire). A l'échelle plus fine des régions, territoires plus petits, ces taux sont nécessairement plus bas. L'autonomie alimentaire la plus élevée est enregistrée en Bretagne (46%), tandis que la plus faible est logiquement affichée par l'Île-de-France (19%). Elle est de 32% dans le Grand Est, soit le 8^{ème} rang sur 13 (10% pour la production agricole et 47% pour la transformation).



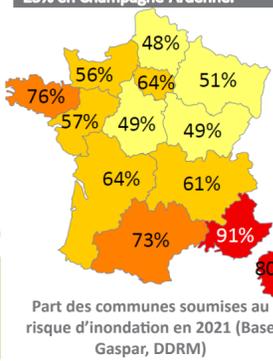
-2,3% Bâtiment

Le résidentiel et le tertiaire représentent 46% de la consommation d'énergie française et constituent le deuxième émetteur de gaz à effet de serre, après les transports. La SNBC prévoyait une réduction de la consommation d'énergie annuelle moyenne de 4,4% entre 2015 et 2018. Aucune région n'a atteint cet objectif. Le Grand Est, avec -2,3%, se situe loin devant la Corse et les Hauts-de-France (-1,4%).



51% Inondation

Le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) est un document dans lequel le Préfet consigne les risques naturels et technologiques majeurs pouvant toucher la population, ainsi que les mesures de prévention et de sauvegarde programmées. En France, 6 communes sur 10 sont soumises au risque d'inondation. 51% des communes du Grand Est sont concernées par ce risque, avec des disparités importantes selon les territoires : 80% en Alsace, 60% en Lorraine (99% en Meurthe-et-Moselle I) et 25% en Champagne-Ardenne.



ECONOMIE

SOCIAL

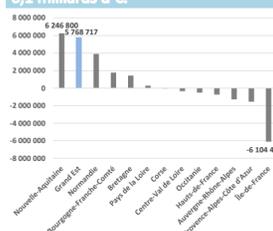
ENVIRONNEMENT

20 indicateurs pour décrypter le Grand Est

ECONOMIE

Agriculture

La France est historiquement un grand pays agricole, ce qui lui permet d'avoir dans ce domaine une balance commerciale positive. Cependant, ce n'est pas le cas dans toutes les régions. Deux régions affichent un solde commercial très important : la Nouvelle-Aquitaine, avec 6,2 milliards d'euros en 2021 et le Grand Est, avec 5,8 milliards. A l'inverse, le déficit pour la région Île-de-France s'élève à 6,1 milliards d'€.



Solde commercial de secteur agricole et agro-alimentaire en 2021 en milliers d'euros (Douanes)

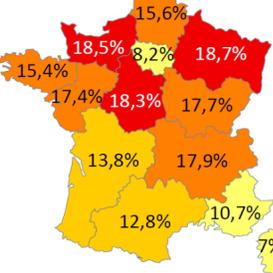
En 2021, les exportations agricoles et agro-alimentaires du Grand Est se chiffrent à 9,9 milliards d'€, dont 4,7 milliards pour le seul secteur des boissons. Pour autant, la crise Covid-19 puis la guerre en Ukraine ont remis au centre des préoccupations l'enjeu fondamental de la souveraineté alimentaire.

5,8 milliards

ECONOMIE

Industrie

Malgré une tendance baissière, la région demeure au premier rang national pour la part de l'industrie dans la valeur ajoutée (valeur des biens et services produits moins la valeur des consommations intermédiaires, avec 18,7%), juste devant la Normandie (18,5%) et le Centre-Val de Loire (18,3%), quand la moyenne française est de 13,2%. La part de l'industrie dans les régions de la moitié Sud (hors Alsace-Rhône-Alpes) sont plus faibles, ainsi qu'en Île-de-France (seulement 8,2%).



Part de l'industrie dans la valeur ajoutée en 2020 (Insee)

En région, l'industrie englobe 15,6% des emplois, le 4^{ème} rang des régions.

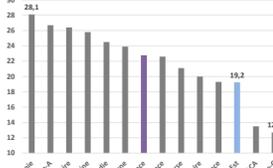
74,4%

ECONOMIE

Universités

Taux de croissance des effectifs dans les établissements d'enseignement supérieur entre 2008 et 2018 (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation)

Les étudiants comptabilisés ici sont ceux inscrits en universités et assimilés, IUFM, STS et assimilés, CPGE, écoles d'ingénieurs, de commerce, gestion et comptabilité, artistiques et culturelles, paramédicales et sociales. L'ensemble des régions affiche une augmentation importante des effectifs entre 2008 et 2018, allant de 28,1% en Occitanie à 12,7% en Bourgogne-Franche-Comté. Avec une croissance de 19,2%, le Grand Est est au 11^{ème} rang sur 13, situé 2,5 points en deçà de la moyenne française. Au niveau infrarégional, on constate des augmentations de 25% en Alsace, 17% en Lorraine et 13% en Champagne-Ardenne.

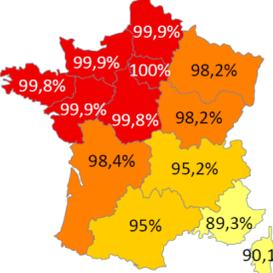


+ 19,2%

SOCIAL

Numérique

Historiquement situé en dessous de la moyenne métropolitaine, le taux de couverture par la 4G a minima par un opérateur a fortement progressé dans le Grand Est, passant de 40% en 2016 à 84% en 2018. En 2021, il est de 98,2%, rattrapant le niveau métropolitain.



Part de la surface couverte en 4G a minima par un opérateur en 2021 (ARCEP)

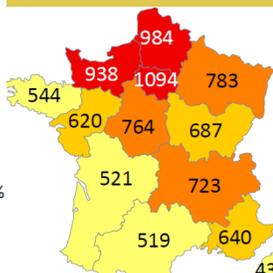
Si le quart nord-est du pays atteste de taux de couverture proches de 100%, quelques régions, montagneuses et frontalières (entraînant des difficultés techniques pour le déploiement de la 4G), ont encore des efforts à faire pour approcher un maillage complet, comme PACA, la Corse ou Auvergne-Rhône-Alpes.

98,2%

SOCIAL

Logement

Les logements sociaux appartiennent à un bailleur social. Deux tiers des français sont éligibles. Les communes de plus de 3 500 habitants sont tenues de disposer d'au moins un quart de logements sociaux d'ici 2025. Rapporté au nombre d'habitants, le Grand Est présente une densité de logements sociaux du même ordre que le niveau national (783 et 773 logements sociaux pour 10 000 hab.).



Nombre de logements sociaux pour 10 000 habitants en 2021 (Ministère de la transition écologique, SDES)

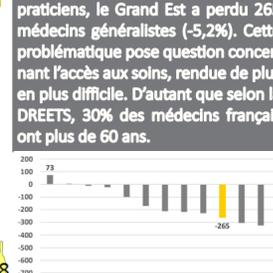
Les régions du Nord de la France sont les mieux dotées (IDF, Hauts-de-France, Normandie), à hauteur de 1 000 logements pour 10 000 habitants, tandis que la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie ou la Corse sont deux fois moins fournies en logements sociaux.

783

SOCIAL

Santé

En France, entre 2016 et 2021, le nombre de médecins généralistes libéraux a reculé de 2 404, alors que la population continue à progresser dans le même temps. L'ensemble des régions affiche un recul (jusqu'à 695 en Île-de-France), hormis la Bretagne (+73) et dans une moindre mesure la Corse (+5). Au même titre que la plupart des régions, qui voient leurs effectifs diminuer de 200 à 300 praticiens, le Grand Est a perdu 265 médecins généralistes (-5,2%). Cette problématique pose question concernant l'accès aux soins, rendue de plus en plus difficile. D'autant que selon la DREETS, 30% des médecins français ont plus de 60 ans.



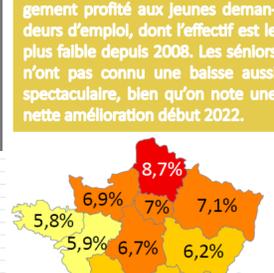
Evolution du nombre de médecins généralistes libéraux entre 2016 et 2021 (FNPS, C@rto santé)

-265

ENVIRONNEMENT

Chômage

Après une année 2020 particulièrement chahutée, le taux de chômage s'était stabilisé en 2021 aux alentours de 7,8%, en Grand Est comme en France. Cependant, la fin de cette année a été marquée par une contraction importante. Ainsi, au 1^{er} trimestre 2022, le chômage régional comme national s'établit à 7,1%, son plus bas niveau depuis 2008. La reprise post-Covid a largement profité aux jeunes demandeurs d'emploi, dont l'effectif est le plus faible depuis 2008. Les séniors n'ont pas connu une baisse aussi spectaculaire, bien qu'on note une nette amélioration début 2022.



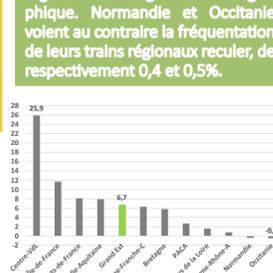
Taux de chômage au premier trimestre 2022 (INSEE)

7,7%

ENVIRONNEMENT

TER

En France, le transport ferroviaire représente 54% du transport collectif. Au niveau national, le nombre de voyageurs transportés augmente en moyenne d'1,6% par an depuis 2014. Entre 2016 et 2019, le nombre de passagers a augmenté de presque un quart en Centre-Val de Loire. Le Grand Est affiche la 5^{ème} progression des régions, avec +6,7%, un chiffre intéressant au regard de sa stagnation démographique. Normandie et Occitanie voient au contraire la fréquentation de leurs trains régionaux reculer, de respectivement 0,4 et 0,5%.



Evolution de la fréquentation des trains TER entre 2016 et 2019 (SNCF)

Pour atteindre les objectifs de la Stratégie National Bas-Carbone, des efforts devront être fait en direction des transports collectifs, tant en milieu urbain que rural.

+6,7%

ENVIRONNEMENT

Energie

La loi Energie-Climat a pour objectif, entre autre, la réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990 et la neutralité carbone pour 2050. Pour ce faire, la Stratégie Nationale Bas Carbone fixe des budgets carbone pour chaque secteur. Entre 2015 et 2018, l'objectif de réduction annuelle moyenne de la consommation d'énergie fossile au niveau français était de 5,5%. Aucune région n'y est parvenue. Seul le Grand Est s'en approche, avec une réduction de 3,3%, loin devant le deuxième, Hauts-de-France (-1,5%). Plusieurs régions enregistrent même une hausse de la consommation d'énergie fossile (Corse, Bretagne, Occitanie, PACA).



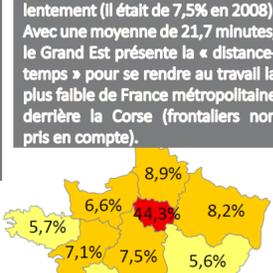
Evolution de la consommation annuelle moyenne d'énergie fossile entre 2015-2016 et 2018-2019 (SDES, Ministère de la transition écologique)

-3,3%

ENVIRONNEMENT

Mobilité

En France (hors Île-de-France), la voiture demeure de loin le moyen de transport le plus utilisé pour se rendre au travail, avec une majorité écrasante de 82%. 8,4% des travailleurs se rendent à leur travail à pied ou à vélo, quand 7,8% des déplacements se font en transports en commun. Le Grand Est affiche un taux légèrement supérieur, avec un taux de 8,2%. Ce dernier progresse très lentement (il était de 7,5% en 2008). Avec une moyenne de 21,7 minutes, le Grand Est présente la « distance-temps » pour se rendre au travail la plus faible de France métropolitaine derrière la Corse (frontaliers non pris en compte).



Part des déplacements domicile-travail en transports en commun en 2018 (Insee)

8,2%

3 questions à ...

En complément des 20 indicateurs, nous avons souhaité interroger 3 grands témoins, afin de nous situer dans l'actualité et recueillir leurs avis sur les 3 domaines que constituent l'économie, le social et l'environnement.

Olivier BALESTRACI, directeur région Est KPMG - cabinet d'expertise-comptable, conseil, audit

Quelles sont les incidences du conflit russo-ukrainien sur l'économie régionale, venant se cumuler à la crise sanitaire Covid-19 ?

« Le conflit russo-ukrainien renforce globalement l'incertitude économique et contribue à l'inflation que nous connaissons. Il en résulte des difficultés pour les entreprises à se projeter et parfois à lancer des investissements importants. La perspective d'une stagnation-récession en Allemagne est un facteur amplifiant du fait de notre position frontalière. Bien qu'anxiogène, cette situation conduit les entreprises à reconsidérer plus vite leurs modèles, à s'adapter et finalement à trouver et activer rapidement des solutions qui seront précieuses à l'avenir, dans la continuité de celles qui ont été mises en œuvre lors de la crise sanitaire. Pour certaines, fortement impactées par la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, la pérennité est cependant en jeu. Pour positiver, nous pouvons espérer que les solutions trouvées seront durablement précieuses pour les entreprises et l'environnement. »

L'ambition affichée de la relocalisation d'industries est-elle réalisable dans le Grand Est ?

« Notre région a gardé certaines compétences utiles liées à son historique industriel sur ses trois territoires (Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine) et dispose d'écoles d'ingénieurs et techniciens de très bon niveau. Cette base est un réel avantage pour réimplanter une industrie de demain qui sera évidemment différente, numérique et plus verte.

Les coopérations entre industriels, universités et écoles et acteurs publics seront précieuses et doivent être, à mes yeux, amplifiées. Il sera sûrement nécessaire de faire des choix de filières pour éviter l'émiettement et faire émerger des champions. Le défi est de taille mais mérite d'être relevé à l'heure où les enjeux des souverainetés industrielle et énergétique sont prégnants. »

Comment entrevoir le développement économique de la région ?

« La région Grand Est a un socle économique intéressant autour de certaines filières (agriculture et agro-alimentaire, bois-forêts, industrie...) et affiche un positionnement positif sur les sujets d'avenir comme la logistique, les énergies renouvelables et l'eau, les véhicules et matériaux du futur ou la santé. Elle a aussi le grand avantage d'être au cœur de l'espace économique le plus riche au monde qui lui offre la possibilité de mener des projets d'ampleur avec ses voisins européens. Elle dispose également de villes agréables, dont l'image reste à cultiver. Ces potentialités sont, à mon sens, à partager au sein de la région et avec nos voisins pour créer une prise de conscience et de confiance.

Des dynamiques ont été lancées et en appellent d'autres pour amplifier l'élan collectif sur l'ensemble de notre territoire. Notre région en a la capacité et le mérite. Il reste encore parfois à en convaincre ses habitants. »



Didier GUYOT, groupe 3E, collectif d'experts et de formateurs engagés auprès des organisations syndicales et des instances représentatives du personnel

Malgré la baisse du chômage enregistrée ces derniers trimestres, quels sont les freins qui demeurent en matière d'employabilité ?

« Le taux de chômage a effectivement fortement diminué au cours des derniers mois, il se situe à 7,4 % à l'issue du premier semestre 2022. Le paradoxe, et les dirigeants d'entreprise ne cessent de le répéter, est que plus de 60 % des entreprises se déclarent confrontées à des difficultés de recrutement. Alors, à quoi est due cette situation ? Les raisons sont multiples et il nous sera difficile de les quantifier ici. Je me contenterai d'évoquer deux grands facteurs. Tout d'abord, ce que Pôle emploi qualifie, dans une étude réalisée fin 2020, de freins dits sociaux qui toucheraient 30% des demandeurs d'emploi et qui ont diverses origines : numérique (58%), santé (23%), mobilité (21%), précarité financière (18%), contraintes familiales (12%), maîtrise des savoirs de base, dont illettrisme (12%).

Mais cela n'explique pas tout. La crise de la Covid-19 a induit un changement de paradigme et les candidats sont aujourd'hui très sélectifs quant aux postes proposés, leurs critères ne se limitent plus à la seule rémunération mais prennent en compte les conditions de l'emploi au sens large : conditions de travail (dont télétravail pour les postes concernés), reconnaissance, etc. C'est ce que confirme une étude de la DARES de mai 2022 : « Lorsqu'ils sont interrogés sur les sources de leurs difficultés de recrutements, les employeurs évoquent très souvent le décalage entre leurs attentes et les compétences des candidats. Cependant, leurs pratiques de recrutement pourraient également être mises en cause : insuffisance des moyens consacrés à l'embauche, niveau de salaire offert trop bas, conditions de travail peu attractives, exigences excessives vis-à-vis des candidats, etc. »

Comment entrevoiez-vous les conséquences sociales qui se profilent liées aux coûts de l'énergie ?

« Malheureusement, je crains que nous ne cernions pas encore l'ensemble des conséquences sociales induites par cette hausse des coûts de l'énergie. La première traduction pour tout un chacun d'entre nous se situe bien entendu dans l'inflation très forte que nous connaissons, même si elle reste la plus faible de l'Union Européenne et l'une des plus faibles du monde grâce au bouclier tarifaire mis en place. Cela joue sur le pouvoir d'achat des Français, en l'absence de compensations salariales et nous ne sommes pas à l'abri de nous retrouver prochainement dans la même situation que le Royaume-Uni, qui affronte depuis l'été l'une des pires vagues de grèves de son histoire.

Elle se traduit également directement pour les entreprises, qui voient flamber leurs coûts de production, qu'il s'agisse de l'énergie qu'elles consomment ou des matières premières qu'elles achètent. Certaines entreprises, dans la métallurgie, les engrais ou le verre par exemple, ont déjà diminué voire arrêté leur production, mettant leurs salariés en activité partielle. Or l'Etat refuse pour l'instant de remettre en place les dispositions adoptées pendant la crise sanitaire, qui avaient permis – dans une certaine mesure – de limiter les conséquences de l'activité partielle pour les salariés, comme pour les entreprises. Nous risquons donc de nous retrouver dans une grave crise sociale, avec des salariés, qui ont déjà subi des baisses de rémunérations pendant la crise Covid, qui vont en subir de nouvelles, plus importantes, à un moment où tous les prix flambent. Mais les conséquences sociales iront hélas certainement au-delà : hausse des charges locatives, réduction des services publics proposés par certaines communes, ... »



Catherine LHOTE, membre permanente de l'Inspection Générale de l'environnement et du développement durable du Ministère de la transition écologique et de la Cohésion des Territoires, et de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAe) du Grand Est

Loi climat-résilience passée en août 2021 : quelles déclinaisons de l'esprit de la loi organique dans les politiques régionales ?

« Cette loi fixe l'objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050 et de diviser au moins par deux, d'ici à 2030, la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers. Elle bouleverse la conception historique de l'urbanisation (extension au profit de l'optimisation de l'existant). Le principe de sobriété foncière, déjà présent dans le SRAD-DET, devra évoluer vers le Zéro Artificialisation Nette conformément à la loi, puis territorialisé, et enfin décliné à travers les SCoT et les PLU(i) au plus tard en 2027, par un exercice indispensable d'adaptation de l'effort de réduction aux réalités des territoires et de mise en cohérence des documents entre eux. Il s'agit d'ores et déjà de prendre en compte les besoins du territoire justement estimés et de travailler « avec » et « sur l'existant ». Tout conduit à réaliser des documents de planification à l'échelle intercommunale en basculant des PLU vers les PLUi, afin de répondre de façon coordonnée et équilibrée à ces objectifs à une échelle opérationnelle pertinente. L'Autorité Environnementale ne le constate qu'insuffisamment aujourd'hui. »

Quelles incidences des crises récentes sur les enjeux et l'urgence de la transition écologique ?

« Les crises récentes ont fortement accentué l'état d'urgence écologique, l'impérieuse nécessité de l'adaptation aux changements climatiques désormais visibles par tous, auxquels sont venus s'ajouter les besoins d'indépendances énergétique et alimentaire. L'adaptation au changement climatique doit constituer un axe majeur dans la construction de tout projet, plan et programme. Or, dans les études environnementales, l'analyse de la vulnérabilité intrinsèque n'adopte pas encore une vision prospective de la répétition des aléas climatiques sécheresses intenses, inondations cataclysmiques, vents, tornades.

En outre, le déploiement accéléré des énergies renouvelables, éoliennes et photovoltaïques notamment, doit tenir compte de l'enjeu d'une biodiversité en voie de disparition. L'Autorité Environnementale a par exemple été saisie en 2021 sur un projet de parc éolien situé en forêt, ce qui pose un problème fondamental d'intégration environnementale. La regroupement des parcs éoliens dans certains secteurs pose aussi des problèmes en particulier de positionnement dans des couloirs de migration des oiseaux et de saturation visuelle pour les habitants riverains. Les sites d'implantation devraient découler d'une étude comparative de choix possibles susceptibles d'être moins impactants. »

Comment faire face au changement climatique et aux phénomènes extrêmes de plus en plus intenses et fréquents chaque année ?

« Par la sobriété et le partage dans nos modes de production et de consommation, de l'eau et de l'énergie. Les collectivités territoriales disposent du levier des Plans Climat-Air-Energie qui se doivent d'être participatifs, co-élaborés et réellement mobilisateurs et « transformateurs ». En 2021, l'Autorité Environnementale a examiné 3 PCAET. À l'échelle du Grand Est, ces plans sont encore peu nombreux alors qu'ils devaient être terminés depuis fin 2018. »



Carte d'identité administrative et financière du Grand Est

5 542 094
habitants en 2022
57 433 km² 97 hab/km²

2 131 600
emplois en 2020

- 0,17% soit - 9 200 personnes
Solde migratoire annuel entre 2013 et 2018

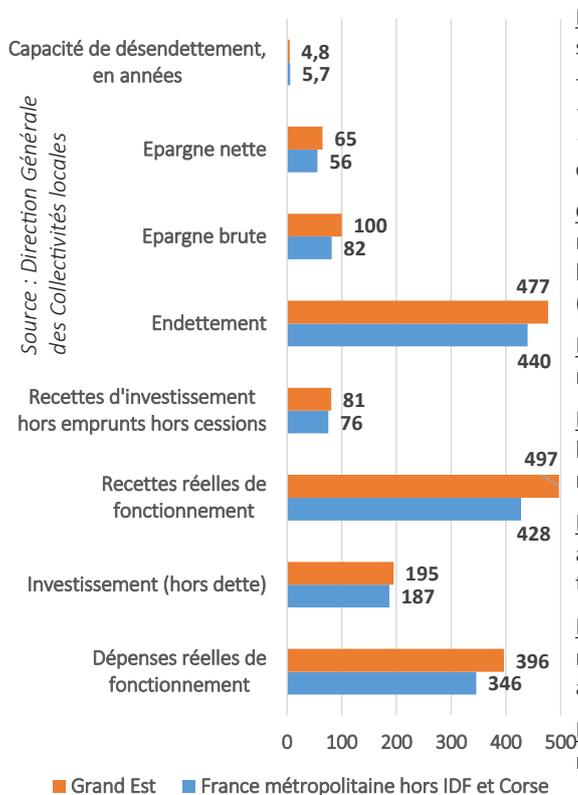
206 000 travailleurs
frontaliers

21 610 €
revenu médian

Source : les grandes lignes du compte administratif 2021 - Région Grand Est

	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	Dépenses de fonctionnement 2 152,5 M€	Recettes de fonctionnement 2 757,9 M€
	Frais financiers 46,7 M€	
	Epargne brute 558,7 M€	
Investissement	Dépenses d'investissement 1 095,6 M€	Epargne brute 558,7 M€
	Amortissement dette 193,3 M€	Recettes d'invest. 471,3 M€
		Emprunt 234,5 M€
	Baisse du fonds de roulement - 24,5 M€	

Comparaison du Grand Est par rapport aux 12 autres régions de France métropolitaine (hors Île-de-France et Corse, données comptes administratifs 2021)



Principales compétences : Le Grand Est consacre ses dépenses budgétées sur ses compétences obligatoires, avec pour :

- Le transport ferroviaire régional de voyageurs, 129 € par habitant
- L'enseignement du second degré, 97 € par habitant
- La formation professionnelle, l'apprentissage et la formation sanitaire et sociale 74 € par habitant.

Capacité de désendettement : Si l'intégralité de son épargne brute prévisionnelle y est affectée, il faut au Grand Est, avec ce budget, 4,8 années pour rembourser sa dette, soit presque un an de moins que la moyenne métropolitaine (hors IDF et Corse).

Epargne nette : Avec 65 € par habitant, le Grand Est se situe au-dessus de la moyenne nationale en matière d'épargne nette (56€).

Dettes au 1^{er} Janvier 2021 : En augmentation (477€/hab, +19% en trois ans), l'encours de la dette par habitant se situe au dessus de la moyenne des régions métropolitaines, également à la hausse (440 €).

Recettes d'investissement hors emprunts hors cessions : Le Grand Est figure à la 5^{ème} place (81€ par habitant), en comparaison d'une moyenne métropolitaine à 76€.

Recettes réelles de fonctionnement : La région se situe au premier rang des régions, avec 497€/hab (+22% sur un an), quand la moyenne nationale se situe à 428€.

Investissement (hors dette) : Le Grand Est affiche des dépenses d'investissement de 195 € par habitant, ce qui la situe à présent au 5^{ème} rang des régions.

Dépenses réelles de fonctionnement : Le Grand Est présente les deuxièmes dépenses de fonctionnement des régions (derrière Hauts-de-France), à hauteur de 347 € par habitant, en stabilité depuis deux ans.

Dotations et participations de l'Etat dans le Grand Est : 81 € par habitant (moyenne France 69 €/hab)

Réalisation : Groupe de Travail Spécialisé Conjoncture (22 membres)
Président : Jean-Paul NOLLET
Vice-Président : Pascal LOUIS
Rapporteuse : Alexandra PINATON
Chargé de Mission : Nicolas BRIZION

Les indicateurs du Grand Est et de France métropolitaine hors IDF et Corse sont exprimés en euros par habitant et par an
(excepté la capacité de désendettement, en année)

CESIER
ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE
GrandEst

Site de Châlons-en-Champagne
5, rue de Jéricho - CS70441 - 51037 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 70 31 79
Site de Strasbourg
1 Place Adrien Zeller - 67000 Strasbourg
Tél : 03 88 15 68 00
Site de Metz
Place Gabriel Hocquard - 57036 Metz Cedex 1
Tél : 03 87 33 60 26

ceser@grandest.fr

www.ceser-grandest.fr

@cesergrandest